

# LE PUBLICISTE.

Quintidi 5 Pluviôse, an VI.

(Mercredi 24 Janvier 1798)



Détails circonstanciés des événemens arrivés à Rome, lors de l'assassinat du général Duphot. — Marche des troupes cisalpines et françaises vers le territoire de l'état ecclésiastique. — Horribles vengeances exercées par les rebelles de l'isle de Corse. — Refus de plusieurs cantons suisses de consentir au renouvellement du serment. — Résolution relative à la répartition du milliard dû aux défenseurs de la patrie.

## A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n<sup>o</sup>. 423, butte des Moulins.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

## I T A L I E.

De Rome, le 30 décembre.

Le soir du 27, le bruit se répandit dans notre ville que, pendant la nuit, on alloit y faire la révolution. En effet, il s'étoit rassemblé à la Villa-Medici 80 personnes qui devoient s'augmenter jusqu'à 300; mais soit qu'ils n'eussent formé aucun plan, soit qu'ils reconnussent l'imprudence de rien entreprendre avec si peu de moyens, soit enfin qu'ils fussent intimidés par les mesures qu'avoit prises le gouvernement, ils se retirèrent. Chemin faisant, ils rencontrèrent une grosse patrouille de cavalerie qui, en criant *qui vive!* s'opposa à leur passage; les insurgens ayant tiré quelques fusils, la cavalerie prit la fuite & laissa le passage libre: alors ils se séparèrent & retournerent paisiblement chez eux. L'ambassadeur de la république française, qui en eut avis, désapprouva hautement leur conduite. Quelques-uns allerent le prier de les mettre sous la protection du peuple français, pour éviter la prison ou la mort: Buonaparte ne voulut leur donner aucune garantie. Cependant les insurgens s'étant rassemblés le lendemain, ils résolurent d'aller révolutionner le *Transtevere*. Voici comme leur plan étoit conçu, autant qu'on en peut juger par l'exécution. Ils répandirent le bruit que Buonaparte protégeoit les cocardes françaises, & que ce quartier étoit déjà en insurrection. Ils ne devoient être armés que de bâtons; ils devoient parcourir les rues & fraterniser avec les *Transteverius*: ils devoient ensuite se réunir dans la cour du palais de Buonaparte & crier: *Vive la r. publique française!* &c. . .

Ainsi désarmés & sans moyens pour se défendre, une colonne marcha vers le palais de l'ambassadeur, & lui envoya un député pour lui annoncer que le peuple romain vouloit être libre, sous la protection du peuple français. Buonaparte, fort étonné d'une pareille ambassade, lui signifiâ de se retirer & lui fit presque des menaces. Cependant les insurgés qui étoient dans la rue fraternisoient avec la foule dont ils étoient suivis, & distribuoient des cocardes. La troupe étant survenue en ce

moment, entourâ le palais & fit main-basse sur les citoyens rassemblés. Aux cris & aux gémissemens qui se firent entendre, Buonaparte se mit à la fenêtre; & voyant qu'on en étoit aux mains, il se décida à descendre dans la rue avec les deux généraux français Duphot, Sherlock, & sa suite, pour parler au peuple & à la troupe, & arrêter l'effusion du sang; à cet effet, il faisoit des signes de paix avec son chapeau qu'il avoit à la main: mais la troupe, en voyant approcher l'ambassadeur & les deux généraux, fit feu sur eux sans parler. Le brave & malheureux Duphot tomba blessé à la poitrine. Il essaya de se relever; mais il reçut à l'instant plusieurs autres coups de fusil qui l'étendirent sur la place; heureusement Buonaparte ne fut pas blessé. Ces décharges se succédoient avec rapidité. Se trouvant, avec l'autre général, enveloppé de manière à ne pouvoir gagner les grandes portes du palais, ils se sauvèrent miraculeusement du côté du jardin, à travers une grêle de balles & en affrontant mille dangers. En même-tems la cavalerie entra dans le palais, &, sans distinction d'âge ni de sexe, frappa & renversa tout ce qui se trouvoit devant elle. Le sang ruisseloit dans la cour; elle étoit couverte de morts & de blessés.

L'autre colonne d'insurgens avoit tâché de désarmer le corps-de-garde, mais inutilement, parce qu'elle n'avoit pas d'armes. Les soldats au contraire, s'étant barricadés, firent feu de l'intérieur; ils sortirent ensuite & parcoururent les rues, tirant indistinctement sur tous ceux qui portoient la cocarde française: beaucoup de personnes l'avoient gardée depuis la fête célébrée en l'honneur de la république française & du général Buonaparte. On n'entendoit de tous côtés que l'horrible cri: *tue, tue,* & que plaintes & gémissemens.

Le ministre de Suede, qui fut un des premiers à apprendre ce qui se passoit, ne sachant comment secourir Buonaparte, se rendit chez le ministre d'Espagne pour lui faire part du danger de leur ami commun. Le chevalier Azzara se transporta aussitôt chez le secrétaire d'état, qui l'assura, avec une franchise apostolique, qu'il ignoroit les événemens, & lui donna des cuirassiers pour l'escorter. Le ministre espagnol, en arrivant au palais de France, vit par-tout les traces du massacre qu'on venoit d'y commettre; il trouva la femme & la belle-sœur de Buonaparte, qui le lendemain devoit épouser le général Duphot, dans l'état le plus déplorable, & l'ambassadeur dans la détermination de quitter sur-le-champ un pays où l'on violoit les droits des gens d'une manière aussi atroce. Le chevalier Azzara, à force d'instances & de prières, en-

gaga Buonaparte à ne prendre une résolution définitive que le lendemain, & lui fit promettre qu'il l'attendrait. Le ministre espagnol se transporta chez le cardinal-secrétaire; mais tandis qu'ils cherchoient de concert les moyens de donner une satisfaction éclatante à la république française, le cardinal reçut de Buonaparte un billet par lequel il le prévenait que l'honneur de la république française exigeoit qu'il partît à l'instant; & il lui demandoit un passe-port. Son éminence chercha à gagner du tems, en répondant au ministre que la république française obtiendrait toutes les satisfactions possibles pour ce malheureux événement, &c. Mais enfin il fut obligé d'accorder le passe-port.

Buonaparte, avant de partir, signifia au ministre de Naples que, si sa cour faisoit avancer des troupes dans l'état du pape, la république française regarderoit cette démarche comme une rupture & une déclaration de guerre. Il partit à deux heures du matin avec sa femme & toute sa suite.

De nombreuses patrouilles continuent à faire la ronde; par-tout on voit des sentinelles, & Pon a placé des canons dans les principales rues. Les horribles événemens qui ont eu lieu, & la disette des vivres, beaucoup augmentée depuis deux jours, ont porté le mécontentement du peuple à son comble. L'ambassadeur d'Espagne expédia un courrier à sa cour; & le cardinal-secrétaire en envoya d'autres aux cours de Naples & de Vienne pour implorer leur secours; & à Paris, informer le ministre du pape, le marquis Massimi.

Le gouvernement envoya au palais de France pour faire la reconnaissance. L'ambassadeur, qui étoit présent, dit aux agens du pape: *Reconnaissez que vous avez assassiné un général français et un enfant qui venoit chercher un passe-port.* Il demanda ensuite le corps du général Daphot, qui lui fut refusé; il fut trouvé presque nud & couvert de pierres. Le capitaine qui commandoit la troupe, s'empara, comme d'un trophée, du sabre & de la ceinture teinte de sang. Le curé de la paroisse voisine, qui étoit accouru pour donner les secours spirituels aux blessés, prit, pour les pauvres, la montre du général; & le sergent, les boucles. Le caporal Marinelli, qui lui tira le premier coup de fusil, a été avancé, dit-on, au grade de sergent.

Le gouvernement a publié un édit pour maintenir le bon ordre. Il prend les mêmes mesures qu'après l'assassinat de Basseville. Hier au soir il y eut chez le secrétaire d'état une congrégation composée des principaux cardinaux; il y fut résolu d'envoyer sur-le-champ à Naples le cardinal Neveu & Mgr. Galeppi, pour demander l'intervention de S. M. S. & l'engager à faire marcher des troupes.

L'opinion de beaucoup de gens sensés & impartiaux est que ces mouvemens auxquels les patriotes les plus connus dans Rome n'ont pris aucune part, & que les Français se sont efforcés d'arrêter, ont été excités par les agens du gouvernement. On a remarqué dans l'attroupement un grand nombre de ses espions & beaucoup de gens inconnus. Quelques faux patriotes ont suffi pour entraîner des patriotes irréfléchis & exaltés. Le gouvernement avoit un intérêt réel pour faire produire ce mouvement, dont il n'avoit pas calculé toutes les suites, & à la faveur duquel il s'étoit flatté d'écraser tout le parti qui souhaitoit une révolution dans Rome. C'est la révolution du duché d'Urbin qui l'avoit décidé. Il a senti qu'il

alloit successivement perdre les autres provinces, s'il ne trouvoit les moyens d'engager la cour de Naples à faire sur-le-champ avancer son armée.

*Note du rédacteur.* Nous imprimons cette relation telle que nous la recevons d'Italie même. Elle s'accorde dans ses principales circonstances avec le récit de l'ambassadeur Buonaparte; mais elle y joint des détails jusqu'ici inconnus. Nous savons qu'elle est extraite des dépêches écrites d'un des ministres étrangers qui sont à Rome, & qui ont été témoin oculaire de la plupart des faits qu'il rapporte.

*De Milan, le 5 janvier.*

Les membres du directoire, le corps législatif, le cercle constitutionnel, les sociétés particulières, tout répète: *mort au pape assassin.... Vengeance à nos libérateurs....* Le serment solennel en a été fait hier dans un banquet patriotique où se trouvoient réunis plusieurs membres de la représentation nationale, le ministre de la police & beaucoup de patriotes cisalpins & français.

Déjà les troupes cisalpinnes commandées par le général Dombrowski se sont portées jusqu'à Poligno. Les légions polonaises ont pris l'initiative de la vengeance. Les troupes françaises & italiennes marchent à leur suite. Bientôt elles se précipiteront comme un torrent du haut des Appenins dans la campagne de Rome. Tout promet que les mânes de Daphot seront vengés.

*Du 7.* — Les troupes défilent du côté du territoire encore ecclésiastique. Le premier régiment d'hussards est en marche pour Rimini; la onzième demi-brigade a reçu la même destination. Le bataillon polonais, qui est à Coni, va rejoindre sa légion à Poligno. Le général Dalmagne commandera une des divisions employées en Romagne. Le général Rey commande la cavalerie de l'armée.

*De Gènes, le 8 janvier.*

Hier les comices électoraux terminèrent leur session. La ville de Gènes a choisi pour ses représentans huit négocians & cinq avocats, parmi lesquels on ne compte que trois membres du gouvernement provisoire. Les départemens de la Polcevera & du Bizagno ont aussi nommé des génois pour leurs représentans.

Les troupes qu'on avoit embarquées ici pour la Corse ont été obligées de relâcher à Chiarari & au golfe de la Spezzia, à cause des vents contraires. Les dernières nouvelles qu'on a reçues de cette île sont très alarmantes. Le général Vaubois écrit de Bastia, que s'il ne reçoit de prompts secours il sera hors d'état de défendre cette place contre les rebelles qui la menacent. Il paroit que le parti anglais & paoliste s'est considérablement augmenté. Il exerce les plus horribles vengeances contre le parti français. On assure qu'ils ont réduits en cendres des villages entiers. Ce qui augmente leur audace & leur confiance, c'est qu'ils comptent sur la prochaine arrivée des anglais, de qui ils ont reçu des munitions & des provisions.

A U T R I C H E.

*De Vienne, le 6 janvier.*

Tous les officiers qui se trouvoient ici par congé, ont reçu ordre de rejoindre sans délai leurs corps respectifs. Cette mesure a uniquement pour cause les grands changemens qui se préparent dans notre militaire. Il a été résolu entre autres, dans le conseil de guerre, de supprimer tous les bataillons de grenadiers & de réunir les compagnies à leurs régimens. D'après le nouvel état de possession où va se trouver notre monarchie, il doit

aussi s'effectuer un changement absolu dans les différens cantonnemens des troupes.

### A L L E M A G N E.

*De Rastatt, le 15 janvier.*

La députation d'Empire a reçu ses nouveaux pleins-pouvoirs ; ainsi les négociations vont prendre une marche plus active.

Le citoyen Bacher est parti pour Ratisbonne.

On apprend de Manheim que le général Hatry, outre la cession du fort du Rhin, demande l'admission d'un bataillon de troupes françaises pour tenir, conjointement avec les soldats palatins, garnison dans ladite ville jusqu'à la conclusion de la paix.

Le commandant a expédié un courrier à Munich pour avoir des ordres à ce sujet.

### S U I S S E.

*De Lansanne, le 12 janvier.*

Les cantons de Glaris, de Bâle, la ville de Saint-Gall & Appenzel, ont rejeté la proposition du renouvellement du serment. Très-peu d'habitans du pays de Vaud ont consenti à le prêter ; mais la ville d'Yverdon & les paysans de la partie allemande du canton de Berne ont été plus complaisans pour les patriciens, & ont suivi leurs conseils. Les ministres du culte ont fort appuyé cette mesure.

### R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*De Bruxelles, le 2 pluviôse.*

Les lettres de la rive droite du Rhin marquent, que l'électeur de Mayence qui fait sa résidence actuelle à Aschaffenburg, vient de faire demander au général Hatry l'évacuation des troupes qui sont sous ses ordres, de la partie de son électorat qu'elles occupent sur la rive droite. Il fait valoir la confiance avec laquelle il a remis Mayence. Il ne paroît pas néanmoins que les troupes républicaines abandonnent leurs positions sur les deux rives du Meyn. Elles resserrent au contraire, leurs cantonnemens. Un corps d'armée est toujours préparé pour une expédition ignorée.

Plusieurs bâtimens de guerre anglais ayant paru il y a quelques jours à l'embouchure de l'Escaut, ont donné une alarme assez vive dans l'isle de Walcheren. Comme on y parle depuis long-tems du projet d'une descente de la part de Pennemi, on croyoit qu'il se disposoit à la mettre à exécution. On n'a point tardé à être entièrement rassuré à cet égard. Ces bâtimens sont du nombre de ceux qui introduisent, en contrebande, les marchandises anglaises dans ce pays. Mais toutes nos côtes sont si bien gardées, qu'il deviendra désormais bien difficile d'y débarquer des objets prohibés.

Hier après-midi, on a conduit dans les prisons de cette ville un grand nombre d'ecclésiastiques insermentés, arrêtés dans diverses communes de ce département, ainsi que de celui des Deux-Nethes. Ils sont condamnés à la déportation, par arrêté du directoire exécutif. Un prêtre de Malines, qui étoit de ce nombre, a surpris la surveillance de son escorte, au moment où il étoit arrivé sur un des ponts de la Dyle, qui traverse la même ville, & s'est précipité dans la rivière.

On mande de Tirlemont, qu'un détachement de gendarmes, conduisant dans les prisons de cette commune deux brigands des hordes des *garottours*, fut attaqué, à quelque distance, par une troupe des complices de ces

scélérats. Il s'est d'abord engagé un très-vif combat ; mais les gendarmes, malgré leurs efforts de courage, ont été obligés de céder au nombre de leurs assaillans, & les deux bandits ont échappé.

Avant-hier, trois malfaiteurs condamnés à mort, ont conservé jusqu'à l'échafaud le ton de la plus grande impudence. Pendant la traversée, ils n'ont cessé de plaisanter avec les spectateurs. On ne peut que s'éffrayer de ce degré de corruption, & de cette indifférence qui devient trop générale, tant pour l'infamie que pour la mort. Quelle punition restera donc à la société à infliger au crime qui viole ses loix ? Un d'eux cependant a pris un ton différent ; il a harangué le peuple, & s'adressant aux meres, il les a exhortées à élever leurs enfans dans les principes de la morale la plus sévère, en s'offrant pour exemple de ce que peut produire l'oubli de ses bien-faisantes maximes.

*DE PARIS, le 4 pluviôse.*

Les feuilles *demi-officielles* annoncent aujourd'hui d'une manière positive, que la corvette *la Volante*, chargée de conduire les déportés à Cayenne, a rempli sa mission : que les déportés y sont arrivés *tous* en bonne santé ; & que la corvette est rentrée à Rochefort, après avoir fait une prise sur les anglais.

Cette nouvelle semble démentir celles de la Haye, qui disoient que Barthelemi étoit mort dans la traversée.

— Aux généraux actuellement à Paris, que nous avons nommés hier, il faut y joindre Kellermann qui est maintenant sans emploi.

Quelques personnes qui semblent avoir le besoin de se repaître de chimères, se perdent en conjectures sur la réunion d'un grand nombre de généraux dans cette ville. Rien n'est cependant plus naturel. Nos troupes rentrant de toute part sur le territoire de la république, comment s'étonner que leurs chefs se rapprochent du centre du gouvernement : les uns, pour se concerter avec lui sur les opérations qu'ils doivent diriger à l'armée d'Angleterre ; les autres, pour solliciter de nouvelles destinations, ou des retraites honorables ; quelques-uns, sans doute aussi, pour jouir après tant de travaux & de gloire, du repos & des plaisirs qu'on ne trouve que dans Paris.

— Il paroît constant que Ramel a offert sa démission au directoire ; mais que le directoire ne l'a pas acceptée, au moins jusqu'à présent. Les autres changemens dont on a pu parler dans le ministère, n'ont eu aucune espèce de probabilité, & en ont moins que jamais.

— Le citoyen Gallois, commissaire français, pour les prisonniers de guerre, a reçu ses passe-ports de Londres. Il est à la veille de partir pour s'y rendre.

— M. le baron de Staël ayant reçu de son gouvernement & communiqué au ministre des relations extérieures, ses nouvelles lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi de Suede auprès de la république française, le directoire ne tardera sûrement pas à nommer aussi un ministre pour aller à Stockholm.

Déjà, dit-on, plusieurs candidats sont sur les rangs. Ce poste est important, puisque celui qui le remplira aura à balancer la Russie, qui, par sa puissance & son voisinage, a une influence naturelle sur les états du Nord.

— Le général Tisson avoit été arrêté ces jours derniers : il vient d'être relâché, & est remplacé dans son commandement.

— Le journal des *Hommes-Libres* assure que ceux

des accusés de Vendôme qui ont été condamnés à la déportation, entr'autres Buonarotti & Germain, sont toujours enfermés à Cherbourg, & qu'ils y sont dans la plus grande misere.

— On dit que les progrès des troupes cisalpinnes dans les états du pape ont inspiré les plus vives allarmes à la cour de Naples, & que le roi & la reine assemblent des conseils extraordinaires, comme dans les plus grands périls. On ajoute que la reine, qui a jusqu'à présent eu la plus grande influence, a déclaré qu'elle ne vouloit plus se mêler des affaires.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen BAILLEUL.

Séance du 4 pluviôse.

A l'occasion de divers dons faits pour les Français prisonniers en Angleterre, Villers rappelle que la commission des finances a été chargée de faire un rapport à ce sujet; il demande qu'il soit présenté demain. — Adopté.

Un rapport d'Abolin sur la réunion de quelques communes, donne lieu à Montmayou de demander le rapport d'un arrêté par lequel une commission avoit été chargée d'examiner s'il ne conviendroit pas de réduire le nombre des cantons.

Jourdan soumet à la discussion le projet de résolution sur la répartition du milliard promis à nos braves défenseurs. Il est adopté; en voici les dispositions:

Art. 1<sup>er</sup>. Le milliard dû aux services immortels des défenseurs de la patrie, sera acquitté par voie de rente-tontine viagère.

II. La part de ceux qui viendroient à décéder accroitra tous les ans la part des survivans.

III. La base de chaque partie prenante, sera d'abord fixée à raison du nombre des années de service dans la guerre de la révolution, sans distinction de grade.

IV. Le maximum de la rente est de quinze cents francs.

V. Lorsque la part de toutes les parties-prenantes sera parvenue au maximum de quinze cents francs, la rente de ceux qui viendront à mourir, s'éteindra au profit de la nation.

VI. La rente dont il s'agit dans la présente loi, étant une dette sacrée, est à jamais insaisissable, & ne sera sujette à aucune retenue: elle est aussi incessible.

VII. Elle commencera à être acquittée à compter du premier jour de la paix générale.

VIII. La rente déterminée par la présente loi ne préjudicie point aux droits de ceux à qui la loi accorde d'ailleurs des pensions.

IX. Lorsque le produit de la rente dont est question dans la présente, concourra sur la même tête avec une pension d'une somme de quinze cents & au-delà, la partie prenante aura le droit d'opter.

Le directoire exécutif transmet un mémoire du ministre des finances sur les impositions; comme il est très-long, le conseil en ordonne l'impression.

Joseph Buonaparte, ci-devant ambassadeur à Rome, a pris aujourd'hui sa place au conseil & prêté le serment prescrit par la loi.

On fait divers dons civiques.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROUSSEAU.

Séance du 4 pluviôse.

Classiron fait approuver la résolution du 25 nivôse, qui autorise les propriétaires de marais desséchés dans la ci-devant Bretagne, à se réunir pour délibérer entr'eux sur les moyens de les entretenir & de les réparer.

Sur le rapport de Rossée, & après avoir entendu Baudin, commissaire aux archives, le conseil approuve une résolution du premier nivôse, qui arrête & valide le compte des dépenses des archives pendant l'an 4.

Sur le rapport de Chieze, le conseil approuve une résolution du 25 nivôse, qui accorde la somme de 2000 l. à titre de secours alimentaire aux enfans du citoyen Roché, assassiné sous l'écharpe municipale, par des fanatiques de la commune d'Anvers.

Bourse du 4 pluviôse.

Amsterdam.....57 $\frac{1}{2}$ , 58 $\frac{1}{4}$ .	Lausanne..... $\frac{1}{4}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ p.
Idem cour.....55 $\frac{1}{8}$ , 56 $\frac{3}{8}$ aig.	Tiers consol. 20 l. 10 s., 20 l., 19 l. 10 s.
Hambourg.....194 $\frac{1}{4}$ , 192.	Bon $\frac{1}{2}$ .....2 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ à 9 s.
Madrid.....12 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .	Bon $\frac{1}{4}$ .....2 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ , 8 s.
Mad. effect.....15 l. 2 s. $\frac{1}{2}$ .	Bon $\frac{1}{8}$ .....29 l. 10 s., 29 l. per.
Cadix.....12 l. 15 s.	Or fin.....106 l. 5 s.
Cad. effect.....15 l. 18 s. 3 d.	Ling. d'ang.....50 l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .
Gènes.....94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ , 93 $\frac{1}{2}$ .	Portugaise.....97 l. 10 s.
Livourne.....103 $\frac{1}{4}$ , 102 $\frac{1}{4}$ .	Piastre.....5 l. 6 s.
Lyon..... $\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Quadruple.....8 l.
Marseille.....1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol.....11 l. 12 s.
Bordeaux.....pair 15 j.	Guinée.....26 l.
Montpellier..... $\frac{1}{2}$ b. 10 j.	Souverain. 34 l. 15 s. à 35 l.
Bale..... $\frac{1}{2}$ bèn., $\frac{1}{2}$ per.	

Esprit  $\frac{1}{2}$ , 450 à 460 l. — Eau-de-vie 22 deg., ..... Huile d'olive, 1 l., 1 l. 2 s. — Café Martin, 2 l. 7 s., 8 s. — Idem Saint-Domingue, 2 l. 4 s., 6 s. — Sucre d'Anvers, 2 l. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 3 s. — Savon de Marseille, 16 s. 9 d. — Coton du Levant, 1 l. 15 s. à 2 l. 6 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. 4 s. — Sel, 4 l. 5 s.

THÉORIE DES SENTIMENS MORALX, ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, & ensuite sur leurs propres actions. Suivi d'une Dissertation sur l'origine des langues, par Adam Smith, traduit de l'anglais sur la septième & dernière édition, par Sophie Grouchy, veuve Condorcet. Elle y a joint huit Lettres sur la Sympathie; 2 vol. in-8<sup>o</sup>. de 680 pages, imprimés sur papier carré, & caractère de cicéro Didot. Prix, 9 liv. broché & 12 liv. franc de port par la poste. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n<sup>o</sup>. 20.

Cet ouvrage étoit annoncé depuis quelque tems & attendu avec impatience. La réputation dont il jouit en Angleterre, lui assure en France un succès que le nom célèbre de celle qui l'a traduit augmentera encore. Une femme qui écrit est sûre d'éveiller deux sentimens bien contraires, l'enthousiasme & l'envie. La citoyenne Condorcet étoit déjà connue par son esprit & sa beauté. Cet ouvrage lui assure une place parmi les femmes qui se sont distinguées dans les lettres.

Nous y reviendrons & nous tâcherons d'apprécier le mérite de cette traduction & des lettres qui la suivent.

A. FRANÇOIS.